

MAJ 14/03/2024

Droits et devoirs des participants et de la SFHI

1. Les participants doivent remplir et valider le formulaire de commande en ligne, fournir un numéro de bon de commande et s'assurer que la SFHI est informée de tout changement dans les informations de contact ou de facturation.
2. Tout défaut de paiement des frais d'abonnement dans les 3 mois après la date d'émission de la facture entraînera la suspension de la participation.
3. Les participants seront facturés pour tous les échantillons du programme qu'ils reçoivent, indépendamment du fait qu'ils ont présenté ou non des résultats.
4. Chaque laboratoire reste propriétaire des données qu'il aura fournies au suivi informatisé, mais ne peut en aucun cas utiliser sous quelque forme que ce soit les données même anonymes d'un autre, de plusieurs autres ou de tous les autres participants au programme sans l'accord préalable de la SFHI. La SFHI, représentée par son CA, se réserve le droit d'utiliser les informations du suivi informatisé uniquement sous forme anonyme et en mentionnant la totalité des contributeurs, uniquement dans un but scientifique. Toute autre utilisation sera soumise à accord préalable des contributeurs.
5. La participation au CQE SFHI implique le respect du contenu du Manuel du Participant : site de la SFHI : <http://www.sfhi.eu> : ► Contrôle Qualité ► Manuel du participant au CQE SFHI
6. Le laboratoire participant dispose d'un droit de rétractation de 15 jours. En cas de rétractation au-delà de ce délai, des frais correspondant à 50% du montant de la commande seront appliqués.

Engagements de la SFHI

1. Le CQE et le CQI de la SFHI sont ouverts à tous les laboratoires, quel que soit le fournisseur de réactifs.

Contrôles de qualité SFHI : Hôpital Saint-Louis, APHP,
Laboratoire d'Immunologie et Histocompatibilité,
1 Avenue Claude Vellefaux, 75475 PARIS Cedex 10, France
N° de SIRET : 512 727 124 000 12

2. La SFHI envoie pour une année la quantité de sérums/ADN/cellules commandée pour les analyses CQE en Single Ag, dépistage, chimérisme, typage HLA, recherche d'association HLA et maladies, et crossmatch en cytométrie, selon le calendrier prévisionnel disponible sur le site de la SFHI.
3. Les lots d'échantillons de CQI sont valables 10 ans conservés à -80°C à compter de la date de préparation. Les ateliers de recommandations SFHI 2020 ont montré qu'une conservation à -20°C sur 10 ans n'altérerait pas la conservation des Ac anti HLA.

Référents techniques

Programme Ac anti-HLA :

- Jean-Luc Taupin (One Lambda) jean-luc.taupin@aphp.fr
- Isabelle Jollet (One Lambda) isabelle.jollet@efs.sante.fr
- Elodie Wojciechowski (One Lambda) elodie.wojciechowski@chu-bordeaux.fr
- Marie-Joelle Apithy (One Lambda) marie-joelle.apithy@efs.sante.fr
- Alexandre Walencik (One Lambda) alexandre.walencik@efs.sante.fr
- Laetitia Anquetil (One Lambda) laetitia.anquetil@efs.sante.fr
- Valérie Dubois (Immucor) valerie.dubois@efs.sante.fr

Programme Typage et HLA Maladie :

- Gwendaline Guidicelli line-gwenda.guidicelli@chu-bordeaux.fr
- Béatrice Bardy beatrice.bardy@efs.sante.fr
- Charlène Bouthemy bouthemy.c@chu-toulouse.fr
- Coralie Frassati coralie.frassati@efs.sante.fr

Programme Chimérisme

- Valérie Dubois valerie.dubois@efs.sante.fr
- Mehdi Alizadeh mehdi.alizadeh@efs.sante.fr

Programme Cross-match Cytométrie en Flux

- Alexandre Walencik alexandre.walencik@efs.sante.fr
- Laetitia Anquetil laetitia.anquetil@efs.sante.fr

Pour toute correspondance liée à la trésorerie :

Ghislaine Bernard, trésorière de la SFHI tresorier@sfhi.eu